

AVIS DE COURSE

Coupe Nuyttens : Fireball, 470, Jet, Ponant et 485
Dimanche 29 mars 2020
Lac de la Monnerie, 72200 LA FLECHE
Autorité organisatrice [AO] : CLUB DE VOILE DE LA FLECHE
Grade 5 A

La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans objet

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Fireball, 470, Jet, Ponant et 485.

3.2 Pour faciliter leur accueil et l'organisation de la compétition, les bateaux admissibles peuvent s'inscrire avant le 27 mars sur le site du club, <http://clubvoilelafleche.jimdo.com/>. Ils confirmeront leur inscription à leur arrivée à La Flèche.

Les inscriptions de concurrents non préinscrits seront acceptées le jour de la compétition.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

4.1 Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Fireball, 470, Jet, Ponant, 485	12 € / bateau

4.2 Ils seront à payer au moment de la confirmation de l'inscription

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Dimanche 29 mars de 9 h à 10 h 15
- 5.3 Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 29 mars	11 h 00

- Une pause de 15 minutes sera observée vers 13 h
- 5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 h 15

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type aller-retour, triangle, ou autre parcours construit adapté au plan d'eau.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est la totalité du lac de la Monnerie.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 9.3 Le classement de chaque course sera établi en utilisant la table des handicaps dériveurs de la FFVoile

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : coupe au premier équipage.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
- Philippe Gandar, philgandar@wanadoo.fr ou 06.89.69.01.58
- Le Club de Voile : cvf.laflechevoile@gmail.com ou 02.43.94.25.50

Précisions complémentaires

- 1 - Possibilité pour les concurrents de s'entraîner sur le plan d'eau le samedi 28 mars et de laisser leurs bateaux et remorques dans le parc fermé du Club pour la nuit du samedi au dimanche.***
- 2 - Possibilité aussi de loger dans son camping-car sur le parc fermé du Club.***